

Liste des cahiers des charges et des opérateurs agréés RUP selon le type de production



Tous les cahiers des charges suivants ont été publiés au Journal Officiel.
Cette liste est destinée à évoluer au fur et à mesure de l'agrément de nouveaux cahiers des charges et de nouveaux opérateurs.

1 Les produits végétaux en l'état/bruts

Produits avec un cahier des charges agréé	Opérateurs agréés pour ce cahier des charges	Contacts
Banane	Banamart	secretariat@banamart.com
Aubergine Avocat local Banane plantain Chou blanc Christophine Concombre Dachine Giraumon Papaye verte Pastèque Patate douce Tomate locale	Coopérative Horticole de Martinique	sg@groupe-datex.fr

2 Les produits animaux en l'état/bruts

Produits avec un cahier des charges agréé	Opérateurs agréés pour ce cahier des charges	Contacts
Poulet standard « type certifié » de Martinique	Société Coopérative Agricole MADIVIAL	degras-amiv@wanadoo.fr
Viande bovine de Martinique	CODEM	
Viande de porc martiniquaise	Société Coopérative Agricole MADIVIAL COOPMAR SOTRADEV	

3

Les produits végétaux transformés

Produits avec un cahier des charges agréé	Opérateurs agréés pour ce cahier des charges	Contacts
Sucre de canne non raffiné Sirop de batterie	SAEM PSRM LE GALION	sucrierie@saem-legalion.net
Végétaux blanchis surgelés (<i>banane ti-nain, banane jaune, patate douce, papaye verte, christophine, fruit à pain, giraumon, dachine, gombo</i>) Végétaux crus surgelés (<i>oignon pays, piment fort, piment végétarien</i>) Préparation de végétaux cuits surgelés (<i>galets de giraumon, galets de patate douce</i>)	Industrie AGROTECH SAS-PIMENT	sg@groupe-datex.fr

4

Les produits animaux transformés

Produits avec un cahier des charges agréé	Opérateurs agréés pour ce cahier des charges	Contacts
Saucisses fraîches crues supérieures	SARL SOTRADEV	degras-amiv@wanadoo.fr

Vous êtes et/ou

vous connaissez des producteurs qui proposent :

- Des produits agricoles ou de la pêche en l'état obtenus localement ;
- Des produits transformés contenant une majorité de matière première agricole locale, et transformés localement ;
- Des produits transformés dont la spécificité première est le processus transformation et contenant au moins 50 % d'ingrédients agricoles obtenus localement et la transformation localement ;

Et vous voulez valoriser leurs productions au sein du territoire et dans vos données d'approvisionnement sur le site « Ma cantine », donnez-leur les contacts suivants :

- Sophie RIPOCHE : 0596 71 21 37 ; sophie.ripoche@agriculture.gouv.fr
- Nina LEMOINE : 0596 71 22 12 ; nina.lemoine@agriculture.gouv.fr